



Perturbations de la réception de la télévision numérique terrestre (TNT)

Comment communiquer une perturbation de la réception TNT aux différents acteurs de la diffusion.



En cas de perturbations de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) ou de la radio

Les téléspectateurs, les collectivités locales et les professionnels doivent contacter l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). L'ANFR est l'organisme public chargé de prendre, conjointement avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), les mesures nécessaires pour garantir aux téléspectateurs une bonne réception des signaux de télévision hertzienne terrestre.

Le rôle de l'ANFR est de recevoir et enregistrer les réclamations des usagers, déterminer si elles sont recevables, identifier l'origine des éventuels brouillages ou perturbation et, dans la mesure du possible, trouver une solution au problème.

0 970 818 818

(appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8 h à 19 h)

www.recevoirlatnt.fr

Zoom sur les réaménagements de la bande des 700 MHz

La **phase 2** du réaménagement de la bande des 700 MHz a eu lieu le 21 novembre dernier et a concerné la zone de Toulon/Nice et la Corse. Si depuis cette date vous n'avez pas récupéré vos programmes habituels malgré le lancement d'une recherche automatique des chaînes, contacter sans attendre l'ANFR.

La phase 3 est prévue le **23 janvier 2018**, elle concernera la zone de Nantes et Bordeaux.

Zoom sur la 4 G

L'arrivée de la **4G** peut affecter la réception des chaînes de télévision. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs. En cas de brouillage avéré, L'ANFR déléguera un antenniste qui interviendra au domicile du téléspectateur à titre totalement gratuit (cette opération est financée par les opérateurs de téléphonie mobile) et posera un filtre sur le système antenne.



Les diffuseurs

TDF, Itas Tim et Onecast

Pour signaler un problème sur un des émetteurs de TDF, Itas Tim ou Onecast, vous pouvez remplir un questionnaire de dysfonctionnement disponible 24/24 et 7/7 sur internet à l'adresse :

www.diffusion.tdf.fr

Vos questionnaires sont examinés tous les jours par nos services techniques et une intervention est déclenchée si nécessaire. Dans tous les cas une réponse vous sera apportée par courriel.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter notre serveur vocal interactif au **0 892 350 949** (0,40 €/min).

Towercast

Pour signaler un problème sur un des émetteurs ou sur un multiplex diffusé par la société Towercast

0 825 625 625
(0,20€/min)

www.towercast.fr

Pour en savoir plus

www.tdf.fr



@TDFgroupe



TDF